



DCC 450/08/2018

Date de la convocation mercredi 20 juin 2018

**Extrait des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du jeudi 30 août 2018

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président
Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 39

Présents ou représentés 39

HIPP Alain, SCHAEFFER Éric, LITT Claude, KLEIN Marcel, HAMMANN Jean-Georges, BECK Georges, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, SCHNEIDER Jean-Paul, VOLLMAR Laurence, SCHNELL-KARCHER Aurore, KRAEHN-DURR Carine, KAUFFMANN Jean-Luc, DRULANG Adrien, HENTZ Jean, HURSTEL Alain, EDEL Jean-Paul, LENGENFELDER Daniel, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, WEBER Francis, ULRICH Xavier, RIEHL Bernard, KREBS Jeannot, HATT René, ADAM Raphaël, GOEHRY Mireille, CRIQUI Jean-Marie, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle,

Dont pouvoirs 07

HAMMANN André (pouvoir à HIPP Alain), WEISS Bernard (pouvoir à KLEIN Marcel), GROSS Dominique (pouvoir à CRIQUI Jean-Marie), GUILLAUME Éric (pouvoir à SCHAEFFER Eric), LEHMANN Marie-Paule (pouvoir à HAMMANN Jean-Georges), BOETTCHER-WEISS Sophie (pouvoir à RIEHL Bernard), ROLAND Carine (pouvoir à ULRICH Xavier)

Absents ou excusés 02

JACOB Francy, FUCHS Didier

Secrétaire de séance M. SCHAEFFER Eric, Maire de Bossendorf

5- Institutions et vie politique

5.7 Intercommunalité

Coopération avec l'Office de Tourisme du Kochersberg-Ackerland : projet de convention d'objectifs

Dans le cadre de notre future collaboration dans l'objectif du PETR avec la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland et de notre coopération actuelle avec l'Office du Tourisme du Kochersberg, il est proposé au Conseil Communautaire de signer une convention d'objectifs qui serait établie pour la période 2018-2020 et nous permettrait d'entrer dans une démarche globale de développement touristique entre nos deux territoires.

La priorité pour la Communauté de Communes du Pays de la Zorn est de recenser l'offre existante et de rencontrer les acteurs du territoire afin de poser les bases de réflexion d'un développement touristique partagé entre la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et la Communauté du Kochersberg-Ackerland.

Dans un premier temps, plusieurs actions concrètes sont notamment prévues :

- La promotion de notre territoire pour les atouts dont il dispose,
- Le déploiement d'actions en vue de l'accueil, l'information, la communication, l'animation aux fins de promotion touristique,
- La mise en place du recensement des manifestations en vue de l'enregistrement dans le LEI,
- La rencontre des acteurs de la restauration et de l'hébergement (LEI),
- L'intégration d'une ou deux visites guidées à la ferme dans la Communauté de Communes du Pays de la Zorn dans le cadre des visites guidées à la ferme pour l'été 2019,
- La rencontre des élus, responsables associatifs, etc.

Pour permettre la concrétisation des objectifs et missions précédemment évoqués, la Communauté de Communes versera une participation destinée à financer le fonctionnement et les projets de l'Office de Tourisme du Kochersberg (statut associatif). Cette subvention sera destinée au recouvrement des coûts

de ses services d'accueil, d'information, d'animation, de promotion et de coordination des partenaires touristiques locaux, mais aussi au recouvrement des coûts des projets menés pour le seul compte de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

L'ensemble des Services, ressources humaines et compétences étant à cet effet mutualisé, la participation financière est estimée à un poste à temps complet avec les frais annexes (de déplacement par exemple) s'y rattachant.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la convention d'objectifs entre l'Association pour l'Attractivité et le Tourisme dans le Kochersberg et la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, annexée à la présente délibération.
- **AUTORISE** le Président à signer ladite convention.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Président



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text: "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN", "HOCHFELDEN", and "67270". There is a small star symbol at the bottom of the stamp.